

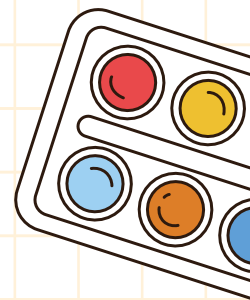
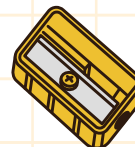


# Inscription Scolaire 2025-2026

## À PARTIR DU 03 MARS 2025

### ENFANTS CONCERNÉS

Les enfants nés en 2022 entrant en maternelle  
Les enfants entrant en CP  
Les enfants emménageant à Sainte-Savine



### INSCRIPTION VIA VOTRE COMPTE ESPACE FAMILLE

- 1<sup>ère</sup> inscription sur la commune, faite une demande de création de compte à l'aide du bouton « **Créer mon espace** ».
  - Connexion avec vos identifiants pour accéder au bulletin d'inscription scolaire sous l'onglet « **mes démarches** ».
  - Ajout d'un enfant dans votre famille, passez par l'onglet « **mon entourage** ».
- Vous recevrez par mail votre identifiant et votre mot de passe pour accéder au bulletin d'inscription. **Merci de joindre vos documents sur votre demande.**

### INSCRIPTION PAR MAIL

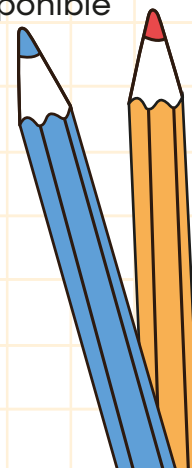
Demande à réaliser via [maisondesviennes@ste-savine.fr](mailto:maisondesviennes@ste-savine.fr)

#### Les pièces à fournir obligatoirement (format photo refusé) :

- Copie du livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant)
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture fournisseur Energie uniquement...)
- Copie d'un justificatif de garde en cas de séparation des parents
- Copie des pages du carnet de santé indiquant que les vaccins obligatoires ont été faits : 11 vaccins (pour les enfants nés à partir de 2018) et 3 vaccins (pour les enfants nés avant 2018).
- Si nouvel arrivant sur la commune, certificat de radiation de l'ancienne école
- Notification MDPH – AEEH en cas de situation de handicap
- Dérogation scolaire interne ou hors commune en cas de demande d'inscription sur une école hors secteur d'habitation. Document disponible sur le site de la ville.

**Une fois l'inscription enregistrée par le Pôle Actions Educatives, un mail vous sera envoyé indiquant les coordonnées de l'école. Le certificat scolaire est directement transmis à la Direction de l'école.**

**L'inscription sera définitive après validation par la Direction de l'école.**



Maison des Viennes, 52 rue Paul Doumer

03 25 82 40 95 - [maisondesviennes@ste-savine.fr](mailto:maisondesviennes@ste-savine.fr)

Accueil libre - Lundi & Mardi : 9h00 - 12h00, Jeudi & Vendredi : 14h00 - 17h00